

LAVONCOURT

Info



15 juin : Le chœur de l'Armée Française dans le chœur de l'église

2024

Sommaire

1 – Le mot du Maire	P 3
2 – Histoire : Le maréchal ferrant de Lavoncourt était-il un homme recommandable ?	P 4
La compagnie de sapeurs-pompiers de Lavoncourt	P 6
3 – La vie du village	
Au fil des mois ... !	P 8
4 – La vie scolaire et périscolaire :	P 21
5 – La vie associative	
Association Culture et Bibliothèque Pour Tous	P 23
L’Amicale et ses sections	P 24
L’Amicale des sapeurs-pompiers	P 31
Acadeuche et compagnie	P 37
Génération Mouvement – Club intercommunal des Aînés ruraux « LE BEL ÂGE »	P 38
Association des parents d’élèves du pôle éducatif de Lavoncourt « appel de la découverte »	P 39
6 – Les brèves	P 40
7 – Urbanisme	P 46
8 – Etat civil	P 47



Heureusement, les communes sont là !

Révéléateur s'il en est, en 2018, le mouvement des gilets jaunes est parti des campagnes et des territoires ruraux. Les raisons en étaient partagées : mobilités et prix du carburant, fermetures et éloignement des services publics et de santé, pouvoir d'achat...

Face à l'insurrection grandissante, les maires ruraux ont alors proposé d'ouvrir les mairies dans chaque commune pour permettre l'expression libre de tous les habitants dans des cahiers citoyens, réinterprétation contemporaine des cahiers de doléances. Ce fut le cas à Lavoncourt comme dans 10 000 communes de France.

Que sont devenues ces 200 000 contributions ? Cependant, vivre à la campagne suppose de posséder une voiture pour aller au travail, chez le médecin, faire du sport ou se cultiver. Pas ou peu de transport en commun. Tout cela sur plus de 80% du territoire national selon l'INSEE. En Bourgogne Franche-Comté, la ruralité représente 95% du territoire pour 55% des habitants !

Et pendant ce temps-là, nos représentants élus nationaux à majorité urbains, celles et ceux qui décident et pour quelques-uns qui cultivent leur égo, s'écharpent et donnent une bien piètre image de notre pays. La France, sans gouvernement qui dure, est surendettée et nos enfants paieront ! Ce n'est sans doute pas, en censurant et sans solution « sur mesure » ou avec des solutions faisant rêver, qu'elle sera sauvée.

Les Régions sont sous le choc, dépendant des dotations de l'Etat tandis que nombre de départements sont à bout de souffle, certains ont même du mal à payer leurs salariés !

Heureusement, les communes, socles de la République au plus près des citoyens, sont là ! D'abord, elles démontrent globalement que les gens peuvent s'entendre sur l'essentiel dans l'intérêt général des habitants. Dans nombre de communes, le lien social est là, souvent porté par des associations, les gens se connaissent, s'entraident, « font société » !

C'est le souhait que je formule, sens de mon engagement, pour Lavoncourt, labellisé village d'avenir parce que « petite centralité » avec ses services publics, au public et de santé, ses commerces et artisans, ses associations. Merci.

Votre maire
Jean-Paul Carteret

LE MARECHAL FERRANT DE LAVONCOURT ETAIT IL UN HOMME RECOMMANDABLE ?

Le 1^{er} août 1762, Jean-Baptiste Tresse qui est maréchal ferrant vaque au devoir de sa charge au service de Messire Brancars de Lavoncourt quand, au pâquis, il rencontre un homme auquel il fait le reproche de laisser divaguer son bétail. Il semble qu'il lui ait juste demandé de mieux garder ses bêtes ce qui a déclenché la colère de l'homme qui, comme un enragé, l'accabla des paroles les plus atroces et les plus injurieuses, la pudeur ne lui permettant pas de les répéter.

L'homme s'associant à plusieurs autres débauchés comme lui ont tout fait pour nuire à sa réputation, s'en prenant à son corps et à ses biens. La nuit du 4 au 5 septembre ils ont battu ses noyers, et volèrent toutes ses noix puis enlevèrent la peau de ses arbres qui vont périr. Ensuite ils se jetèrent dans ses vignes pour lui voler son raisin et arracher les ceps et les échelas et en firent un grand feu.

Venant pour défendre ses biens il fut attaqué à coups de bâtons et de pierres et dut s'enfuir sous les coups. Les assaillants le poursuivirent jusqu'à son domicile où ils l'insultèrent et jetèrent des pierres contre sa porte et ses fenêtres. Il ne dut son salut qu'au bruit qui attira ses voisins qui sont sortis de chez eux faisant fuir ses assaillants.



Mais dès le lendemain, il fut agressé devant son domicile, pris aux cheveux, roué de coups. Réussissant à s'enfuir il entendit les insultes et paroles les plus sales et les plus atroces. Ils n'ont pas hésité à cracher le venin de leur cœur contre lui. Ils le menacèrent de brûler sa maison et le lendemain, c'est tout son chanvre qui était à la chènevière qu'il a retrouvé coupé ras.

Il a porté plainte auprès de Monsieur le juge de Lavoncourt mais personne n'ose parler de crainte de représailles de ces individus. Alors, pour découvrir la vérité, il demande un monitoire qui sera publié le 9 décembre 1762 et qui fera impression sur les esprits car ceux qui s'efforcent de cacher la vérité parleront, persuadés de la crainte des châtiments éternels dont Dieu frappe ceux qui s'en rendent criminels en taisant les mauvaises actions qui se passent dans les villages.

3 monitoires seront faits 3 dimanches consécutifs au Prône des messes paroissiales. Il est précisé à l'encontre des assaillants et ceux qui les couvrent : « qu'ils soient maudits et excommuniés de l'Eglise ».

Qu'avait fait Jean-Baptiste Tresse pour mériter un tel courroux ? aucun document dans le dossier n'en donne de précision.

Et pourtant notre curiosité a permis d'en savoir un peu plus long sur cette affaire.

Nous sommes maintenant le 27 mars 1764 soit deux ans après le monitoire qu'à fait paraître Jean-Baptiste Tresse maréchal Ferrant à Lavoncourt.

La plainte est à nouveau déposée contre :

Jean-Baptiste Verney valet domestique de Claude Clerc

Claude Paquelet de Theuley, journalier

Nicolas Rimet fils de Camille Rimet

Camille Rimet le père et de sa femme

Jean-Baptiste Guiet

Jean-Baptiste Gurgey

Charles Constant fils de Simon meunier au moulin de Vaite

Hugue Chevillet, huissier, se rend à leur domicile pour les arrêter et les conduire chez Hubert Henriot hôte public, car à défaut de prison à Lavoncourt, c'est là qu'ils seront gardés prisonniers et seront interrogés.

Mais plusieurs ont préféré « disparaître » momentanément ayant entendu parler de leur arrestation imminente.

L'interrogatoire de Camille Rimet daté de septembre 1763 nous renseigne sur les fameux inconnus qui tourmentaient le maréchal ferrant de Lavoncourt et la raison de ces faits.

On apprend qu'une querelle a bien éclaté, des insultes ont été échangées : l'homme a été traité de sorcier, magicien, voleur, montrecul....

Et oui finalement il semblerait que le fameux maréchal-ferrant ait montré à quelques femmes du village ses « parties honteuses ». La population avait donc décidé de lui pourrir la vie pour le punir.

Evelyne Joly

LA COMPAGNIE DE SAPEURS POMPIERS DE LAVONCOURT

Le **5 mai 1878**, le conseil municipal de la commune de Lavoncourt s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lucien Roy, maire de la commune.

Etaient présents également : Messieurs Cornibert, Thiébault, Thiéry, Clerc (Auguste et Louis), Rimet, Petit, Lucot et Chatillon.

Considérant qu'il existe dans la commune une pompe à incendie avec des accessoires, le tout en bon état, que la commune possède, en outre, un local convenable pour remiser ce matériel, et qu'il est d'un haut intérêt pour les habitants d'organiser une subdivision de compagnie de sapeurs-pompiers pour l'entretien et le service de la pompe à incendie et de ses accessoires, afin de ne pas être pris au dépourvu en cas d'incendie :

Il a été délibéré ce qui suit :

Une compagnie de sapeurs-pompiers, composée de 15 à 25 hommes, y compris un sous-lieutenant commandant la subdivision, un sergent et deux caporaux, sera formée dans la commune aussitôt l'approbation de la présente délibération par Monsieur le Préfet.

Le recrutement des sapeurs-pompiers aura lieu au moyen d'engagements volontaires pour 5 années consécutives. Ces engagements seront toujours renouvelables. L'admission sera prononcée par une commission composée du Maire, Président, de son adjoint et de deux membres du conseil municipal et de trois délégués, choisis par Monsieur le Préfet.

La commune s'engage à pourvoir aux frais d'habillement en tenue des sous-officiers, caporaux et sapeurs-pompiers. L'habillement comprendra :

Un casque, au prix de.....	9 francs 50
Une blouse en toile bleue,.....	7 francs 50
Passements en velours, boutons pompiers	
Une ceinture de manœuvre.....	2 francs 50
Un pantalon de treillis gris.....	5 francs 75

Soit un total par homme 25 francs 25

A titre d'indemnité de service, les sapeurs-pompiers recevront annuellement chacun une gratification de 3 francs afin qu'ils puissent se réunir en un banquet sous la présidence de leur officier.

La commune s'engage enfin à pourvoir aux frais de registres, contrôles et autres menus frais de bureau, pour lesquels une allocation de 20 francs sera portée annuellement au budget.



Ainsi naissait la compagnie de sapeurs-pompiers de Lavoncourt et si nous consultons la presse de l'époque, le Journal de Haute-Saône relate en septembre de la même année leur intervention sur un violent incendie ayant eu lieu dans la nuit du 24 au 25 à Villers-Vaudey où 4 maisons ont été la proie des flammes.

On peut rappeler ce terrible incendie qui avait eu lieu en septembre 1846 qui avait atteint à Lavoncourt 20 maisons couvertes en chaume. Les pompiers et les habitants des communes voisines étaient venus en renfort pour maîtriser le feu et la presse de l'époque a loué également le dévouement de tous les curés des villages alentours. Une mention avait été faite à propos du jeune fils Cornibert, étudiant en médecine à Besançon, en vacances chez ses parents à Lavoncourt au moment de l'incendie et qui s'est empressé pour secourir et soigner les malheureux blessés et de passer de maison en maison le lendemain pour faire une quête au profit des sinistrés.



En 1889, le 6 décembre, c'est la moitié du village de Grandecourt qui fut détruit par un terrible incendie. 9 maisons ont été totalement détruites avec tout leur contenu : meubles, récoltes et bétail, 10 familles se sont retrouvées à la rue sans toit ni ressources...

La présence d'une compagnie de sapeurs-pompiers est une sécurité dont on ne mesure pas toujours l'importance et hommage doit être rendu à ces hommes dévoués et courageux qui veillent sur notre sécurité et notre vie.

Evelyne Joly

JANVIER

Vœux du Maire et du Conseil Municipal : Comme en 2023, rendez-vous était donné à la caserne des pompiers en présence du Colonel Helleu, Directeur du SDIS. Il a annoncé l'inauguration de l'extension « des locaux qui permettront le couchage de pompiers plus près en cas d'urgence nocturne ». Michel Robquin, secrétaire général de la Préfecture et Didier Chapuis, Directeur Départemental des Territoires représentaient l'Etat. Thierry Crampé, colonel commandant le groupement de gendarmerie départemental était également présent. Professionnels de santé, commerçants et artisans, bénévoles des associations ont pris part en nombre au rendez-vous avec habitants et élus de la commune. Merci.



Depuis novembre 2023, la commune a signé une convention avec l'ADMR pour l'ouverture d'un accueil de jour à la salle polyvalente de la mairie. Le dispositif Re'Paire, entièrement financé par le département, vise à donner du temps de répit aux aidants une journée par semaine. Chaque mardi, les personnes désireuses de partager une journée conviviale rythmée par les activités proposées par l'équipe encadrante y sont accueillies à partir de 10 h.



Synergie avec le foyer-logement et le village : En décembre, les personnes accueillies ont partagé le repas de Noël à l'Etape. Et pour aller plus loin de l'expérimentation « dans l'intégration et même l'immersion », les personnes accueillies à Re'Paire ont partagé un après-midi convivial avec les résidents du foyer-logement, ravis de les accueillir. Au programme ... musique, danses et galettes !

Conseillère au Cabinet du Général Rodriguez, Commandant la Gendarmerie Nationale, Magali Martin était en Haute-Saône. Elle a visité la France Services en compagnie du Colonel Thierry Crampé qui commande la Gendarmerie en Haute-Saône. C'est à Lavoncourt en effet qu'ont été expérimentées les permanences régulières des gendarmes au service des élus et des populations du secteur. L'idée a ensuite fait son chemin avec des permanences dans d'autres France Services en Haute-Saône puis en France.



En présence d'Estelle Charles, sous-préfète en charge de la Ruralité, Stanislas Bourron, directeur général de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) et son adjoint délégué, le Préfet Eric Etienne ont visité la France Services de notre village, « une référence nationale » en milieu rural. « Par sa conception juste à côté d'une résidence autonomie, bien dans la transition écologique depuis plus de 10 ans (Chauffage par géothermie et capteur solaire pour chauffer l'eau) ; par son originalité parce que le bâtiment abrite aussi bureau de poste, cabinet de kinésithérapie, salle culturelle ; par le nombre de services proposés et complémentaires (y compris carte d'identité et passeport).

FEVRIER

Plan hébergement : Extension de la caserne des sapeurs-pompiers. L'objectif du SDIS est de mettre à disposition des personnels, dans les Centres d'Intervention où les besoins ont été identifiés, deux chambres pour une capacité de 4 couchages. Les nouveaux locaux sont inaugurés et opérationnels. Ils assurent une meilleure sécurité des populations.

Après la visite des locaux, la présidente du SDIS, Edwige Eme et le colonel Stéphane Helleu, commandant le SDIS, ont présenté les objectifs du SDIS dans le cadre du plan « hébergement » décidé par la collectivité : « davantage de sécurité pour les sapeurs-pompiers surtout ceux qui résident loin ! De plus, avec ces couchages sur place, ils seront plus rapidement en intervention... » Et de préciser que ces travaux « pour un montant de 113 712, 54 € ont été réalisés par des entreprises locales et Haut-Saônoises. » Edwige Eme a précisé « le rôle important du Centre d'Intervention de Lavoncourt en charge des secours sur 20 communes alentours, un centre qui compte à ce jour 19 sapeurs-pompiers dont 3 femmes placés sous l'autorité de l'adjudant-chef Sébastien Dumont.



MARS

De nouveaux commerçants réguliers au village :

D'abord sur le marché, une semaine sur deux, elle se présente comme « une sorcière et ses louves » avec un stand garni de petits pots des plus attractifs, Sarah Bonnet cultive son jardin et fabrique ses produits naturels qu'elle propose sur les marchés. Sur son stand, aux côtés du boucher, du poissonnier, des producteurs de miel ou de fromages, de la cuisine chinoise, Sarah propose des produits « issus de fruits et légumes, plantes aromatiques et médicinales, semés, cultivés ou récoltés par ... la sorcière ! Confitures, pesto, vinaigres, sirops, soupes, tisanes, savons ... sont naturels !

**Le vendredi c'est pizzas ... le mercredi c'est kebab !**

Marché hebdomadaire le vendredi matin, pizziolo le vendredi soir... cette fois Ali s'installe chaque mercredi soir à la satisfaction des amateurs de kebab.

Tous ces commerces complètent les commerces du village. Merci à eux.

AVRIL

Le soleil au rendez-vous de la chasse aux œufs.

Prétexte de la chasse aux œufs ... la découverte de la forêt ! Invités par la municipalité, initiative prise en charge par Céline Delhaye, Conseillère Municipale, les enfants accompagnés d'élus et de leurs parents se sont rendus sur les chemins boisés et jusqu'à la parcelle de l'arbre président. Un cheminement en toute sécurité à la recherche de ces œufs colorés par les résidents du foyer-logement au cours des activités hebdomadaires, pas loin d'une centaine d'œufs à trouver !

Et puis, de retour au village, le groupe s'est rendu au foyer-logement pour partager le goûter offert à tous à l'extérieur tant il faisait beau, ce qui a incité l'ensemble des résidents à sortir. A l'issue de cette rencontre intergénérationnelle, chacun des enfants a reçu des chocolats en échange des fameux œufs colorés.



MAI

Une Ministre au village !

En immersion en Haute-Saône avec son équipe ministérielle, Dominique Faure, Ministre des Collectivités et de la Ruralité est venue à Lavoncourt. Accompagnée d'une vingtaine de ses conseillers, la Ministre a été accueillie à la France Services où chacun a pu échanger avec les élus du SIVOM du Val Fleuri et du Syndicat Scolaire, les acteurs économiques (professionnels de santé ou autres, commerçants...) et associatifs, les habitants du village tous conviés à « un accueil café ».



Au nom des commerçants et artisans du village, Damien Paroty, Président de la chambre des Métiers et de l'Artisanat, a offert café et mignardises. Merci.

La Ministre a tenu à saluer « à Lavoncourt l'ensemble des services publics, au public, de santé, les commerces mais aussi la vie associative indispensable au lien social » et l'organisation avec « un pôle Educatif, un pôle gérontologique et des aînés, une France Services, une caserne des pompiers ... pour tout un bassin de vie ».

JUIN



Village fleuri, visite du jury départemental : Labellisée « deux fleurs » depuis quelques années, notre commune reçoit régulièrement la visite et l'évaluation du jury départemental des villages fleuris. Il était composé cette fois de Manon Pavot, chargée d'étude en architecture et aménagement au CAUE70, Régine Cassard, conseillère municipale à Nantilly et Jean-Luc Maire qui travaillait au

service espaces verts de la commune de Longvic.

Le groupe a fait le tour du village et mesuré l'implication de nombre d'habitants, ce qui contribue à l'amélioration du cadre de vie de tous. Merci à chacun, merci à l'employé communal et aux bénévoles qui plantent, entretiennent massifs et vasques.



Le chœur de l'armée ... chante dans le chœur de l'église St Valentin ! Pour sa fête de fin de saison, dans le cadre de son festival de chorales, l'Amicale a eu l'honneur d'accueillir le chœur de l'Armée Française. Un grand moment culturel avec le chœur d'hommes qui a enthousiasmé le public et fait vibrer l'église.



JUILLET

« **Un bon cru cette 6^{ème} édition du Vert à l'infini** »... Une nouvelle fois shahab Paranj, Directeur artistique du festival et responsable de l'association « Du vert à l'infini » avait donné rendez – vous aux mélomanes à l'église Saint Valentin pour une soirée musicale originale.

Le concert proposé constituait en effet l'aboutissement d'une « master class » à laquelle avaient été conviés des compositeurs de grand talent originaires de pays très divers : américains, slovènes, iraniens, turcs, italiens.... Il s'agissait de présenter au public une œuvre de chacun des participants à cette classe.

Les partitions proposées ont été interprétées avec brio par de jeunes instrumentistes de très haut niveau épaulées, pour certains morceaux inspirés des musiques traditionnelles, par des virtuoses d'instruments originaux de Perse ou de Turquie. En outre, la voix extraordinaire de la chanteuse iranienne Sahba Kahlili Amiri a fait courir un frisson d'émotion parmi l'auditoire.

Certains passages pouvaient paraître un peu déroutants pour des oreilles habituées aux rythmes et aux harmonies occidentales mais en musique comme dans bien d'autres domaines, il est toujours enrichissant de sortir des sentiers battus et les auditeurs ont su apprécier à sa juste valeur chacune des œuvres proposées.



Après un final en apothéose, le public a salué d'une « standing ovation » spontanée la performance épatante des musiciens et la créativité des compositeurs.

Une délégation du Conseil Régional a visité des réalisations subventionnées par la Région.

Amandine Rapenne, Conseillère Régionale déléguée à la transition énergétique, accompagnée de Michel Fournier, directeur et le service de la direction de la transition énergétique ont découvert les chantiers réalisés sur la commune de Lavoncourt avec le soutien financier de la Région.



Soutien aux services

A Lavoncourt, la délégation régionale a découvert et visité les opérations de rénovations énergétiques (ou de créations de bâtiments « bien inscrits dans la démarche de la transition écologique (France Services) » participant à l'Aménagement du Territoire. L'importance du maintien de services à la population a été mesurée pour « accompagner les élus dans leurs projets de maintien ou d'installation de services publics et au public dans ce secteur très rural ». Pour le maire, qui accueillait le groupe « Cela a été l'occasion de rénover d'anciens bâtiments et de valoriser le patrimoine ancien dynamisant le centre du village tout en offrant des services dans l'immédiate proximité des habitants du bassin de vie ».

En plus de l'aide de l'Etat, des fonds Effilogis et création de logements ont été mobilisés à la Région tant pour la construction de l'actuelle France Services et la rénovation de l'ancien presbytère (Cabinet médical et logements à l'étage) par le SIVOM du Val Fleuri que pour la rénovation de l'ancien bâtiment communal (Clinique vétérinaire et cabinet d'esthétique + logements à l'étage) par la commune. Depuis 2010 et au fil des années, la commune s'est lancée dans la transition écologique : Tous ces bâtiments sont chauffés par géothermie ou par aérothermie ! Le foyer-logement est chauffé aussi avec le dispositif géothermie tandis qu'un capteur solaire a été installé pour chauffer l'eau.

Comment prendre soin de soi après 60 ans ?

Relayés conjointement par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Val Fleuri et l'Equipe de Soins Primaires, les ateliers Bons Jours ont naturellement trouvé leur place à la France Services. Entièrement financés par la CPAM, le Département, les Caisses et Mutuelles de Retraite, ces ateliers proposent des activités « qui entretiennent la santé avec des thématiques diverses ».



Le premier atelier proposé à Lavoncourt « L'équilibre, où en êtes-vous ? » se déclinait en « Quels sont les bons réflexes pour éviter une chute ou une perte d'équilibre ? Comment bien se relever ? » Un cycle de 10 séances d'une heure qui a débuté par un entretien individuel et donné satisfaction aux participants qui ont apprécié « les conseils du prof, Sébastien Siron » et « en redemandent ! ». D'un commun accord exprimé à l'occasion du moment amical de clôture il s'agit « d'apprendre à prendre soin de nous ! ».

Foyer-logement et accueil de jour ADMR en fête autour d'un barbecue ! Chaque mardi, en partenariat avec l'ADMR, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Val Fleuri organise un « accueil de jour » à la salle polyvalente de la mairie. Il s'agit de « soulager les aidants » ! Le groupe, fort à ce jour d'une dizaine de personnes accueillies et encadrées par les personnes qualifiées de l'ADMR rencontre une fois par mois les résidents du foyer-logement et participe aux activités avec eux.



Pour sceller et activer cette belle synergie, un barbecue a été organisé au foyer-logement. Le moment amical inédit fut animé par deux musiciens Anicet Barlot à la guitare et « Tarik » à l'accordéon. Tous les deux ont su entraîner l'ensemble dans des chants et refrains qu'ils ont maintes fois fredonné.



Fête Nationale : Rendez-vous était donné par la municipalité pour un apéritif concert au parc des roses, espace dédié à la vie culturelle et sociale au centre du village. On s'y rend pour l'aire de jeux, pour la cabane à livres, lire et se détendre, pour pique-niquer, pour un concert ... Sylvain Jobert, « enfant du pays » où il revient toujours avec plaisir et s'y installe et son ami Chérif Ka ont offert un moment musical et de partage empreint d'émotions et de souvenirs.

La météo étant favorable, la soirée s'est prolongée avec un pique-nique républicain.



Chaque année, désormais le 2^{ème} mardi du mois de juillet, « l'association des Rendez-vous » donne justement rendez-vous à l'église St Valentin pour un concert sensé faire découvrir la musique classique et qui cette fois, « n'était pas si classique qu'annoncé...que du bonheur ! »

Financièrement pris en charge par l'Amicale, les musiciens interviennent chaque fois en juin au pôle éducatif où ils expliquent à chaque classe la musique tout en présentant leurs instruments.

Pour cette douzième édition des rendez-vous, Arnaud Marzorati, baryton couronné de plusieurs prix prestigieux, passionné de musique ancienne, a offert au public une promenade à travers les chansons populaires, de l'époque médiévale jusqu'au vingtième siècle. Des œuvres variées, tristes ou amusantes, inspirées de légendes, de fables et qui ont traversé les âges bien que, souvent, les noms de leurs auteurs aient sombré dans l'oubli.

Trois jeunes instrumentistes (et également chanteurs) de haut niveau accompagnaient Arnaud Marzorati : Pernelle Marzorati à la harpe, Claire-Ombeline Muhlmeyer (originaire de Haute-Saône) à la flûte à bec et à la sacqueboute (ancêtre du trombone) et Noé Beaus à la viole de gambe.

Dès que les notes du premier morceau se sont élevées, le plus âgés des auditeurs, ont reconnu le thème fameux du « bonne nuit les petits » de leur enfance mais ils ne se sont pas endormis, bien au contraire, ravis de passer un moment de vrai bonheur avec ce quatuor sympathique et talentueux.



AOUT

Et la fête patronale fut belle ! Bien aidée par la clémence de la météo, l'édition 2024 de la fête patronale, fête de famille s'il en est, restera l'une des plus abouties, partagée et animée.



Dès 14 h, les randonneurs s'élançaient avec l'Amicale qui lance ainsi chaque année sa saison. Au même moment débutait le concours de pétanque auquel ont participé 27 doublettes, 54 joueurs !

Une soixantaine d'exposants cette année, installés pour certains depuis le matin, ont trouvé place dans les rues des Ecoles et Chemin de la Creuse ainsi que sur le terrain qui jouxte le stade Jules Rimet. Les visiteurs sont venus tout l'après-midi et jusqu'à la tombée de la nuit sur le vide-grenier semi-nocturne profitant toujours de ce bon moment de détente et de rencontres, égayé aussi par les forains présents.

Le repas dansant qui suivit sous chapiteau, animé par Pascal Capiomont et Audrey Couette, a bien clôturé cette belle journée, veille de rentrée.



SEPTEMBRE

Rentrée en musique pour les écoliers du pôle éducatif : Une surprise les attendait ! Moment musical voulu par l'Education Nationale pour rendre plus gaie la rentrée... Sylvain Jobert, « enfant du pays » comme il aime le dire et bientôt Lavoncourtois a interprété pour eux deux chants dans la cour de l'école puis dans la classe maternelle.

S'agissant des effectifs de l'école, cette année 93 enfants ont été accueillis. Ils étaient 86 l'année précédente ! En hausse donc, à la satisfaction des enseignantes et des élus du pôle éducatif. Damienne Staiger et l'ATSEM Jennifer Michelin ont accueilli 23 petits et moyens tandis qu'Isabelle Baudu recevait 18 GS et CP. Sarah Vouagnet (75% du temps) et Aline Pasteur comptent dans leur classe 28 enfants. La directrice, Corinne Briot, retrouve un effectif CM plutôt stable avec 24 enfants. La décharge de direction est assurée par Amélie Carrière tandis que Stéphanie Richardot retrouve son poste d'AESH. Romain Guinet assure la direction de l'accueil périscolaire.



Commémoration du 80^{ème} anniversaire de la

Libération : Samedi 14 septembre « les cloches sonnent comme elles sonnaient le 14 septembre 1944 ! » la cérémonie commence... A l'unisson, Estelle Charles, Sous-Préfète, élus, représentants du Souvenir Français, des anciens combattants et des sapeurs-pompiers, écoliers et enseignants du Pôle Educatif, habitants du village et au-delà, Musiciens des 4 Rivières sont rassemblés place du Souvenir.

Témoignages et récits recueillis sont lus par Marc Rollet, 1^{er} adjoint, forçant respect et hommage « à ceux qui se sont battus, ont résisté » jusqu'à ce jour mémorable au village, un moment empreint d'une émotion certaine, à l'image du doyen du village, Raymond Pichot qui se rappelle « J'étais là, j'ai vu tout ça ! ».



Dirigés par Sylvain Jobert qui a ensuite joué « Bella ciao, l'équivalent en italien », les enfants ont chanté « Le chant des partisans ».

L'appel des Lavoncourtois « morts pour la France » fut suivi d'un dépôt de fleurs par les enfants sur chacune de leur tombe au cimetière.



Le mot de la fin est revenu à la sous-préfète : « En cette journée commémorative, nous nous inclinons avec émotion devant la mémoire de tous ceux qui, à Lavoncourt et partout en France, ont donné leur vie pour que nous puissions vivre dans un pays libre. Leur sacrifice n'est pas vain, et il continue de nous inspirer et de nous guider »

Le mot de la fin est revenu à la sous-préfète : « En cette journée commémorative, nous nous inclinons avec émotion devant la mémoire de tous ceux qui, à Lavoncourt et partout en France, ont donné leur vie pour que nous puissions vivre dans un pays libre. Leur sacrifice n'est pas vain, et il continue de nous inspirer et de nous guider »



OCTOBRE



Chaque année, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Val Fleuri invite les aînés, plus de 65 ans, des communes membres. Des huit villages, une centaine de personnes qui pour beaucoup se connaissent depuis l'école primaire ou l'adolescence ont toujours plaisir à se retrouver et partager cette journée qui attise bien des souvenirs ! Ce fut encore le cas cette fois autour du succulent repas servi par Aurélie Monnot à Ô Complexe

à Francourt, service assuré par les élus et bénévoles du CIAS.

Au diapason, Sylvain Jobert, enfant du pays, a retrouvé des anciens qu'il connaissait. Avec son ami Chérif Ka, il a donné « avec plaisir » de la voix et interprété des chants des années 70 bien sûr, « de quoi encore rappeler l'adolescence » d'ailleurs nombre de convives chantaient eux-mêmes et partageaient ce moment festif et amical.

NOVEMBRE



Cérémonie commémorative du 11 novembre : Elus municipaux, Anciens combattants, sapeurs-pompiers, écoliers du pôle éducatif, habitants du village nombreux rassemblés place du souvenir pour rendre hommage à celles et ceux qui ont résisté, se sont battus pour que nous soyons libres ! «80 ans plus tard, toujours rappeler notre devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance parce qu'honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encre ! »

Village fleuri : La commune conserve son label 2 fleurs. Prix remis à l'occasion de la cérémonie départementale des villages fleuris.

Merci encore à l'employé communal et à l'ensemble des bénévoles et des particuliers qui contribuent à l'embellissement de notre village, cadre de vie de tous.



DECEMBRE



Les sapeurs-pompiers de Lavoncourt ont fêté leur patronne Ste Barbe « chez eux » à la caserne de Lavoncourt. Un joli moment partagé avec leur(s) conjoint(es) et avec les élus du périmètre d'interventions présents. L'occasion pour les élus, « au nom des citoyens » de saluer leur engagement et

leur bénévolat, de leur rendre hommage et de les remercier. L'occasion aussi de remettre diplômes et galons à la mesure de leur formation et/ou ancienneté.

Magnifique concert de Noël à l'église de Lavoncourt avec trois chorales : « La clé des chants » de l'Amicale de Lavoncourt dirigée par Frédéric Comte, « Vox Romana » de Maizières dirigée par André Jacquin et « La Cantarelle » de Vesoul sous la direction d'Isabelle Normand.



Un joli moment partagé avec un public nombreux au diapason d'un bout à l'autre du concert, partageant enthousiasme et gaieté des 80 choristes.



Lavoncourt se pare aux couleurs de Noël : Sapins, des grands et des moins grands, sur les espaces publics et chez des particuliers, des illuminations ... Merci à tous les bénévoles, membres du Conseil Municipal et autres, employé communal... Merci aux artisans « amateurs » pour leur contribution et leur attention. La valorisation du patrimoine, ici la fontaine au centre du village, force admiration et respect. Merci. Joyeux Noël à tous...

Activité Physique Adaptée (APA) : En partenariat avec le CIAS du Val Fleuri, l'équipe de soins primaires présidée par le Dr Lidoine organise un atelier d'activités Physiques Adaptées. Financés à 50 % par le réseau sport santé de l'Agence Régionale de Santé (ARS), sur prescription médicale, ces ateliers sont ouverts aux personnes désirant reprendre une activité, entretenir leur forme et bien vieillir.



Les séances hebdomadaires se dérouleront à l'Espace France Services dès le printemps.



Le Père Noël s'est invité au traditionnel goûter de Noël offert par la commune aux enfants du village (Dommage, tous n'ont pas pu être là). Il a remis des chocolats à chacun. Tous furent ravis de déguster gâteaux et crêpes préparés par Céline Delhaye, conseillère municipale et distribués avec l'aide des parents présents. Un joli moment en attendant Noël.

Noël au Foyer-logement : C'est une tradition, la chorale « La clé des chants » a chanté pour les résidents, ravis de ce nouveau moment « récréatif ». Des chants qu'ils connaissent et que certains ont repris en chœur. Puis, au son de « Petit papa Noël », le Père Noël est arrivé distribuant à chacun un petit colis utile mais aussi gourmand.





Pour cette rentrée 2024, l'école a accueilli 93 élèves répartis dans quatre classes :

- Damienne STAIGER, soutenue par Jennifer MICHELIN, a la charge de 23 élèves de PS et MS.
- Isabelle BAUDU a 18 GS/CP.
- Sarah VOUAGNET a 29 CE1/CE2.
- Corine BRIOT assure la direction et accueille 23 CM1/CM2.

Pour marquer cette journée, Sylvain Jobert, professeur de musique, est venu avec sa guitare animer l'événement.

Pour conforter les apprentissages, les classes ont participé durant l'année à de nombreuses activités éducatives, sportives et culturelles.



Spectacle *La chouette de Noël* des PS/MS et GS/CP

16 septembre 2024 Exposition Man Ray au musée Baron Martin

15 juin 2024 Kermesse à RENAUCOURT



4 octobre 2024 Participation à l'opération *Nettoyons la nature*



11 octobre 2024 Découverte d'un atelier de fabrication de jus de pomme à TINCEY



24, 25, 26 juin 2024 Séjour au BARBOUX pour les PS/MS – GS/CP – CE1/CE2



20 et 21 juin 2024 Séjour à CHAMPLITTE pour la classe de CM1/CM2

Retrouvez toute l'actualité de l'école sur notre blog à l'adresse suivante :

prim-lavoncourt.ac-besancon.fr

Corine BRIOT
Directrice de l'école

Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire de Lavoncourt

Président : Monsieur Dimitri DOUSSOT

Vice-présidents : Messieurs Jean-Paul CARTERET et Sébastien BERLIN

Vice-présidente : Madame Caroline LAMBOLEY.

1, rue des Ecoles - 70120 Lavoncourt

Accueil de loisirs - Péricolaire - Extrascolaire

Directeur/Animateur : Monsieur GUINET Romain

Diplômes : BAFA et BAFD

Animatrices : MICHELIN Jennifer

Diplômes : BAFA et CAP petite enfance.

Contact :

Téléphone : 03 84 92 05 73

Mail. : syndicatscolaire.al@gmail.com

Page Facebook : Espace Loisirs De Lavoncourt

→ **Accueil de loisirs Péricolaire du Lundi au Vendredi**

Horaires d'ouverture : 7 h 00-8 h 30 (Péricolaire du Matin).

-11h30-13h30 (Péricolaire du Midi).

-16h30-18h00 (Péricolaire du Soir)

→ **Accueil de loisirs : Péricolaire du Mercredi :**

Horaires d'ouverture : 8h00-12h00 /14h00-18h00/ 8h00-18h00.

- Inscriptions : Demi-journée ou Journée.
- Restauration au péricolaire : repas tiré du sac.
- Animations : un thème différent par période scolaire avec de cuisine, du sport, des activités manuelles, des jeux.

→ **Accueil de loisirs : Vacances scolaires (Extrascolaire) :**

Horaires d'ouverture : 8h00-12h00 /14h00-18h00/ 8h00-18h00.

- Ouverture des vacances en Hiver, au Printemps, en Juillet, à la Toussaint.

Fermeture aux vacances de Noël et d'Août.

Inscriptions : Demi-journée ou Journée. Repas tiré du sac.

Animations : une thématique par semaine avec des petits jeux, des grands jeux, du sport, des activités manuelles et de la cuisine.

→ **Ludothèque et le Relais Petite Enfance (R.P.E.)**

La Ludothèque

Uniquement les vendredis matins de 8h30 à 11h30 en période scolaire.

Les parents, grands-parents, les assistantes maternelles et les assistants familiaux y sont les bienvenus pour partager un moment de jeux avec les enfants de 0 à 3 ans et d'échanges entre adultes.

Organisation de soirées « Enfants/Parents/Assistants Maternelles »

Responsable : Monsieur GUINET Romain.

Téléphone : 03 84 92 05 73.

Le Relais Petite Enfance (R.P.E.)

Le Relais Petite Enfance propose un temps d'animation pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'une assistante maternelle les lundis en semaine impaire dans les locaux du péricolaire de 8h30 à 11h30. Une permanence est possible pour répondre aux besoins, parents et/ou assistantes maternelles sur le droit du travail.

Responsable : Madame LAMBOLEY Caroline.

- **Téléphone :** 06 85 18 64 87.



BIBLIOTHEQUE POUR TOUS



Les bénévoles de l'association « culture et bibliothèque pour tous » vous accueillent tous les **samedis de 10 h 00 à 11 h 00** dans la salle polyvalente du pôle multiservices. Des conseils et des idées de lecture.

Un secteur adulte complet : plus de 1000 ouvrages dont les nouveautés récemment parues.

- Romans
- Romans policiers
- Romans terroirs



L'abonnement est de **10,00 € par an** et par famille. Le prêt des livres pour les adultes est de **1/20^{ème} du prix du livre**, pour une durée de 4 semaines.

**La responsable
Annabel MOUGIN**

L'Amicale et ses sections

L'Amicale fêtera ses 40 ans au mois de juin 2025 avec une nouvelle édition de « La culture dans tous ses Etats » et un nouvel évènement les 7 et 8 juin. Voilà 40 ans, grâce à des équipes de bénévoles que je tiens à remercier, que l'association propose des activités hebdomadaires ou mensuelles, sportives, culturelles, technologiques... Ce sont chaque saison des milliers d'heures de pratique partagée d'activités, d'émotion, de défis, de passions, d'envies ...leviers toujours de l'intégration et du lien social dont on a tant besoin, synonymes aussi de vie d'un territoire, le nôtre. Combien d'adhérent(es) ont fait connaissance grâce à ces activités, sont devenus ami(es) ? Nombreux sans doute depuis 40 ans...

L'Amicale ce sont aussi des évènements festifs et amicaux autour de spectacles, de concerts, de festivals, de soirées théâtrales ou autres qui contribuent également à la vie locale, sociale, économique, environnementale.

Pour toute ces raisons, l'association reçoit le label « Espace de Vie Sociale » (EVS) de la Caisse d'Allocations Familiales, ce qui signifie son soutien qui permet à l'Amicale de tenir ces activités et de les rendre pérennes. Pour les habitants, ce sont des activités encadrées et animées « pas loin de chez soi » et à des prix modiques comparés à ceux pratiqués par ailleurs. Merci aux animateurs, aux collectivités qui mettent à disposition des locaux et/ou nous soutiennent financièrement.



Une centaine d'adhérent(es) à l'Assemblée Générale annuelle.

A qui s'adresser pour pratiquer les activités ?

Anglais	Edith Lemièrè	06.95.28.12.03	Marche nordique	Antoine Pagnot	07.81.75.04.54
Apéro littéraire	Marylène Amatruda	06.72.54.94.19	Fitness et renforcement musculaire	David Rubio	06.18.66.43.25
Chant	Marie-José Carteret	03.84.92.01.76	Partage du savoir et couture	Marie -Christine Attalin	03.84.67.14.03
Cuisine	Sandrine Faivre	03.84.67.05.98	Photo	Elisabeth Chambellant	06.86.00.31.02
Danse country	Séverine Baugey	07.81.44.55.14	Puzzle	Natacha Dorard	06.07.56.77.28
Free dance	Laëtitia Mery	06.81.74.19.11	Qi Gong	Josiane Chevalier	06.60.20.02.52
Peinture	Joëlle Libersa	06.88.86.27.82	Randonnée	Denis Chevalier	06.52.87.05.11
Gym pour tous	Geneviève Pardon	06.68.21.20.73	Scrabble	Françoise Riodel	03.84.92.06.77
Histoire et environnement	Marie-Claire Delière	06.99.30.75.32	Théâtre	Jean Joly	06.76.44.05.34
Informatique	Aurélie Crevoisier	06.32.91.70.34			

Jean-Paul Carteret
Président de l'Amicale

Anglais

Les cours d'anglais ont lieu chaque mercredi, de 18 h à 19 h à la salle de la bibliothèque à Lavoncourt.

Du changement cette année puisque Cathy Brasselet, notre professeur, a décidé de faire un "break" pour se consacrer à une de ses passions favorites : voyager. Je profite de cette Assemblée Générale pour la remercier de toutes ces années passées



avec elle où, avec beaucoup de patience et de bienveillance, elle a contribué à améliorer notre niveau en anglais. Elle sera remplacée par Mme Claude Holmes de Tincey qui a gentiment accepté ce poste et qui ne manquera pas de nous faire profiter de ses nombreuses années passées aux Etats Unis.

La section comptabilise 9 participants ce qui maintient le nombre de personnes pour cette section à un très bon niveau.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour vous familiariser dans la pratique de la langue de Shakespeare dans une ambiance à la fois studieuse et détendue.

La responsable
Edith LEMIERE

Apéro littéraire



L'apéro littéraire, un moment de partage pour tous les amoureux des livres. Des classiques aux derniers Goncourt, des polars aux romans. Il y en a pour tous les goûts. Rendez-vous tous les 1^{ers} samedis du mois au restaurant l'Etape à Lavoncourt.

La responsable
Marylène AMATRUDA

La des chants

C'est toujours un plaisir de nous retrouver pour chanter. Nous nous retrouvons chaque jeudi à 18 h 30 à la salle de bibliothèque de la France Services. D'abord un grand merci à notre chef de chœur, Frédéric Comte, pour son énergie, sa patience et sa gentillesse.

A notre répertoire des chansons populaires que « tout le monde connaît » ... ou presque !



Nous sommes ravis d'accueillir et d'intégrer dans notre groupe des jeunes de l'IME de Membrey. Le plaisir de chanter et de faire plaisir aussi, de faire partager ces moments d'émotion, de gaieté... ce sont aussi les concerts que nous donnons. Durant la saison, nous avons été associés et intégrés au groupe « Voice and Dance » de Gray pour le concert de Noël, puis pour le concert de Noël à l'église de Lavoncourt et au foyer-logement pour les résidents.

Nous n'oublierons pas ce concert à l'église de Semmadon au mois de juin ... ni ce grand moment de « La Culture dans tous ses Etats » les 14 et 15 juin, faisant partie du programme du festival avec d'autres chorales dont le chœur de l'armée française. Nous avons clôturé la saison avec un concert.

Il est toujours possible de nous rejoindre...

**La responsable
Marie-José CARTERET**

Cuisine

Apprendre à cuisiner comme un Chef !

C'est ce que nous propose Babeth GIROD une fois par mois à la Salle Polyvalente d'AUTET. En effet, tout en apprenant de nombreuses techniques culinaires, elle nous permet d'évoluer, de parfaire nos connaissances sur la cuisine régionale et même de rêver d'être un grand Chef.



Après la démonstration de notre Cheffe, nous dégustons la recette du soir dans une ambiance agréable et repartons avec de nouvelles recettes !

**La responsable
Sandrine FAIVRE**

Danse country

La section COUNTRY se réunit tous les lundis de 20 heures à 21h30 à la salle des fêtes de RENAUCOURT, offrant à ses adhérentes un moment convivial et divertissant. Au fil des séances les 20 membres se retrouvent pour partager leur passion de la danse, dans une atmosphère détendue et chaleureuse grâce à Angela notre animatrice préférée.



Chaque cours est l'occasion d'apprendre de nouvelles chorégraphies adaptées à tous les niveaux et de s'immerger dans l'univers de la musique Country avec ses rythmes entraînants.

Au-delà de l'apprentissage de la danse, ces séances renforcent les liens entre les participantes créant une véritable dynamique de groupe.

Que l'on soit novice ou plus expérimenté(e), chacune y trouve sa place et évolue à son rythme dans une ambiance bienveillante.

Ainsi la section country est bien plus qu'un simple cours de danse, elle est un lieu de rencontre, de partage et de plaisir, où la bonne humeur et la convivialité règnent en maître.

La responsable

Séverine BAUGEY (07 81 44 55 14)

Free dance



14 adhérents dont un homme.

Nous nous retrouvons le lundi de 18 h 30 à 20 h à la salle des fêtes de Renaucourt.

Caroline nous apprend des pas de danse sur des musiques de tous genres et de toutes époques. C'est un moment de détente qui commence par un échauffement en musique, puis place à la danse et on termine par des étirements.

Très bonne ambiance pendant 1H30 d'évasion musicale.

La responsable

Laëtitia MERY

Dessin-peinture

DE LA COULEUR ET DE LE BONNE HUMEUR !

Frédéric FOUILLOUX, artiste peintre à Vesoul, anime la section peinture de l'Amicale depuis 2015.... Les années passent vite !

C'est dans une ambiance détendue mais studieuse que 14 amateurs d' « acrylique, aquarelle, huile, pastel » se prêtent à leur exercice favori. Novice ou expérimenté, chacun esquisse sur la toile ou le papier, des paysages, des portraits, de l'abstrait, ... à son rythme, sans contrainte sous les explications et l'œil bienveillant de Frédéric.

Un moment aussi de détente et d'échanges que les participants affectionnent, en témoigne leur assiduité !

L'exposition de juin 2024 portait sur les jeux olympiques : thème pas très habituel..., mais chacun a traduit sur toile de nombreux sports olympiques et para-olympiques.

On peint chaque jeudi de 9 h à 11 h 30 à la bibliothèque de Lavoncourt.



La responsable
Joëlle LIBERSA

Gym pour tous

Les cours de gym ont repris le 24 septembre. C'est avec plaisir que nous nous sommes tous retrouvés. Aujourd'hui, nous sommes 20 participants, mais nous ne désespérons pas de vous voir bientôt nous rejoindre. Anthony est dynamique et bienveillant. Nous passons vraiment un bon moment. Rendez-vous tous les mardis à 17 h.



La responsable
Geneviève PARDON

Histoire et environnement

La section « Histoire et Environnement » organise une sortie par mois sur un site historique ou industriel ou touristique avec un lien à l'environnement avec des moments conviviaux.

Nos adhérents maintenant se connaissent bien et sont contents de se retrouver. L'effectif pour la saison passée s'élevait à 36 personnes.



Histoire :

C'est une partie de la vie de l'humanité d'un peuple, c'est une suite d'événements qui ont marqué une période et c'est reconnu par des documents.

C'est la vie dans nos campagnes, nos villages, dans les villes.

C'est la vie que menait autrefois les habitants aussi bien les seigneurs que les paysans puis sont arrivés l'industrie, le téléphone, les portables et les ordinateurs.

Environnement :

Les champs, rivières maisons, c'est tout ce qui nous entoure.

Le calendrier est établi par les adhérents de la section.

Nos sorties ont été les suivantes :

- octobre 2023 : La saline Royale d'Arc et Sénans
- novembre 2023 : Visite de la fromagerie et de la brasserie de Lavigney
- décembre 2023 : Visite de la verrerie de Passavant La Rochère
Repas de Noël au restaurant pédagogique de Vereux.
Visite de Brotte en « Lumière »
- Janvier 2024 : Partage de la galette offerte par l'Amicale et réunion sur notre calendrier.
Repas moules frites à Vereux
- Mars 2024 : Visite de Pesmes et visite de cave
- Avril 2024 : Visite de Luxeuil Les Bains (l'Eclisia avec guide et site de production du jambon)
- Mai 2024 : Visite de Dole avec guides
- Juin 2024 : Visite du Musée du Them et des mines de cuivre du Thillot l'après-midi.

La responsable
Marie-Claire Delière

Informatique

Cette année, l'effectif de la section est de 16 personnes, ce qui permet d'avoir des petits groupes.

L'ordinateur vous permet d'écrire des courriers, de réaliser des affiches, de trier et de retoucher des photos, de réaliser des diaporamas ainsi que des arbres généalogiques. Avec une connexion internet, il vous permet d'envoyer et de recevoir des mails, d'échanger des documents, de trouver un itinéraire, de prendre rendez-vous auprès d'un spécialiste, vérifier ses remboursements, effectuer un achat, ...

Les cours se déroulent dans la détente, la bonne humeur et l'entraide est au rendez-vous, les lundis et mardis de 18 h à 19 h 30 à la salle polyvalente de l'Espace France Services de Lavoncourt. Alors si vous souhaitez apprendre à utiliser cet outil, ou à améliorer vos connaissances, n'hésitez plus, venez nous rejoindre !



**La responsable
Aurélie CREVOISIER**

Marche nordique

La section marche Nordique de l'Amicale de Lavoncourt entame sa 4ème rentrée.

Cette année 14 personnes sont inscrites, le départ se fait tous les samedis matin (hors vacances scolaires) à partir de 9h00 devant l'école. Elle s'adapte aux participants de chaque séance.

1 fois par mois, le départ est décentralisé de Lavoncourt. C'est souvent l'occasion de découvertes culturelles et historiques en grande partie grâce aux connaissances de Bernard Franchequin.



**Le responsable
Antoine PAGNOT**

Partage du savoir



atmosphere-citation.com

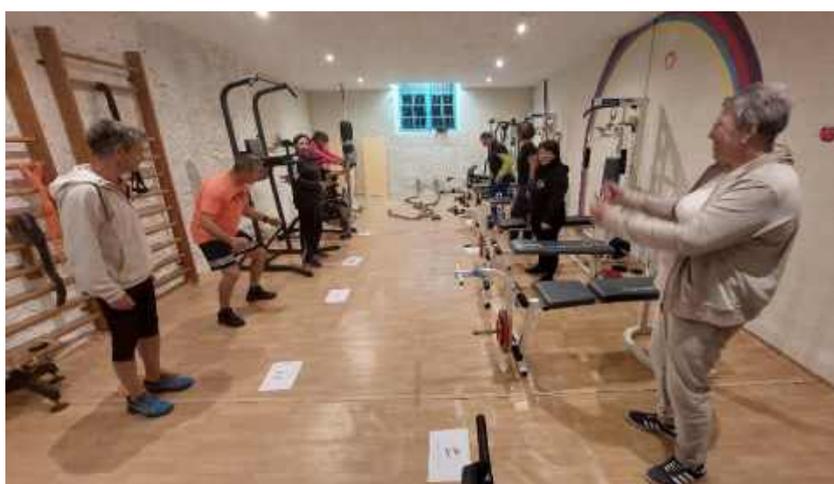
SEUL, ON VA PLUS VITE.

la journée Portes ouvertes du 17 Novembre a été une réelle réussite. Nous tenons à remercier tout le monde pour cet élan de solidarité

Ensemble,
on va plus loin

La responsable
Marie-Christine ATTALIN

Fitness et renforcement musculaire



étirements, assouplissements... sur des programmes personnalisés.

Le tout dans la joie et la bonne humeur..

La section Fitness et renforcement musculaire se retrouve tous les jeudis soir de 19 h à 20 h dans le local aménagé à l'intérieur du bâtiment communal, rue de la petite fontaine à Lavoncourt.

Ainsi, une quinzaine d'adhérents se retrouvent pour « travailler » sur des appareils de musculation ou avec un coach qui pratique le renforcement musculaire. Au programme également,

Le responsable et animateur
David RUBIO

Photo

Le club photo de l'amicale est riche de 14 adhérents, un petit groupe chaleureux de passionnés de la photo qui aiment se retrouver et partager leur passion, R D V : 1 semaine sur deux hors vacances scolaires, lorsque le temps est mauvais le mercredi soir à partir de 20h30 à la mairie, pour des séances de visionnage des photos de chacun, prises les séances précédentes en vue d'une analyse critique, suivie de propositions, d'idées ou d'astuces pour améliorer les futurs clichés, ou des séances d'information sur l'utilisation et le maniement du reflex, ainsi que le post traitement des photos.



Lorsque le temps le permet, se sont des sorties en extérieur, le samedi matin à partir de 8h30, conseil et réglage des appareils en direct suivant les sujets photographiés. Déjà plusieurs sorties, à Ray sur Saône, au jardin de Autoreille et les lavières de Champlitte.

Plusieurs expositions sont organisées en cour d'année, lors de la fête de Lavoncourt, la fête du patrimoine, l'hôpital de Vesoul et Gray, expo de membre du groupe à Soing, Jussey et Champagny. Si vous avez un reflex et une passion pour la photo, venez rejoindre ce groupe sympathique.

**L'animateur et la responsable
Pascal et Babeth Chambellant**

Puzzle



Pour la deuxième année le club puzzle de l'amicale de Lavoncourt poursuit son chemin en accueillant 2 nouvelles personnes.

Il est coanimé par Sylvie Sancey et Natacha Dorard.

L'année sera principalement consacrée à terminer les puzzles de l'année dernière afin de pouvoir les exposer aux 40 ans de l'amicale.

Les horaires ont évolué ; désormais nous nous retrouvons le samedi matin de 9h00 à 12h00 à la salle de la mairie avec le café, les gâteaux selon les participants dans une ambiance gaie et joviale.



**La responsable
Natacha DORARD**

Qi Gong

Le Qi Gong constitue une véritable hygiène de vie : il régule les émotions, renforce la vitalité, la vision, les défenses immunitaires, améliore la digestion, assouplit et soulage les articulations, permet de récupérer après un cancer, à mieux vivre la ménopause et à se préparer à l'accouchement.

Il est adapté à tous les âges et sa pratique est très agréable.

Nous nous accordons deux pauses conviviales dans l'année : la galette des Rois et Janvier et un apéritif dinatoire en Juin pour clore la saison.



Merci à Alain Moritz qui, depuis 10 ans, nous fait bénéficier de tous les bienfaits de cette discipline.

Séances tous les Jeudis de 18h30 à 19h30 à la Salle Polyvalente de la Mairie.

La responsable

Josiane CHEVALIER (06.60.20.02.52)

Scrabble

Chaque lundi à partir de 14 h, à la bibliothèque, 17 personnes de la gence féminine et 1 scrabbleur se réunissent autour de notre animateur incontournable : Dédé.

Le scrabble duplicate est un mode de jeu dans lequel le facteur chance n'existe pas. Les joueurs ont le même plateau et les mêmes lettres en main.

A l'issue de chaque tour, le scrabbleur note son mot trouvé sur un papier que Dédé enregistre dans l'application scrabble, ce qui établit un score en fin de partie.

Nous ne nous prenons pas au sérieux, mais enfin malgré les membres + ou – dissipés, nous enregistrons de nouveaux mots (souvent oubliés la fois suivante) grammaire, conjugaison nous font revivre les jours d'antan.

Alors si vous le souhaitez, venez rejoindre le clan des scrabbleurs.



La responsable

Françoise RIONDEL

Randonnée

La section randonnée qui compte actuellement **quarante trois** adhérents organise mensuellement une marche le samedi après-midi.

Au cours de la saison **2023-2024**, des randonnées ont été organisées dans de nombreux secteurs, à savoir :

- **26 août 2023**: Lavoncourt (fête du village)
- **23 septembre 2023**: Recologne
- **14 octobre 2023**: Vellexon
- **18 novembre 2022**: Theuley
- **9 décembre 2023**: Brotte les Ray
- **13 janvier 2024**: Lavoncourt
- **10 février 2023**: Fresne Mamès
- **9 mars 2024**: Ray sur Saône
- **11 avril 2024** : Champlitte.

Grande Randonnée vers Paris
(Jeux Olympiques)

Départ de Nice, circuit des forts Vauban (+ de 1100km), dernière étape en Franche-Comté :
Champlitte-Coublanc (52)

- **20 avril 2024** :Dampierre sur Salon
- **11 mai 2024**: Vanne
- **8 juin 2024**: Lavoncourt
- **16 juin 2024** : Lavoncourt (La Culture dans tous ses états, balade enchantée dans les rues du village)



Si vous souhaitez passer un agréable moment en plein air, rejoignez-nous.



Le responsable
Denis CHEVALIER

Théâtre

La saison 2023/2024 s'est très bien déroulée avec la pièce « Ma femme est folle » de J. Barbier. A Renaucourt, nous avons accueilli près de 600 personnes sur les 6 séances et terminé la saison à Champlitte et au théâtre municipal de Gray. Merci à tous les acteurs et aux souffleuses et aux techniciens son Quentin et Aurélien ainsi qu'à la commune de Renaucourt et au responsable de la salle Christian.

On est reparti pour une nouvelle saison avec une nouvelle pièce « Alors Arlette heureuse » tout un programme !!!

Si Chrystelle et Cathy ont arrêté, nous avons le plaisir d'accueillir Saera et Caroline cette saison pour compléter la troupe.

Les représentations sont prévues les 21/22/23 et 28/29/30 mars à Renaucourt ainsi qu'au théâtre de Gray le 5 avril, Champlitte le 12 avril et sans doute au festival de Scey-Sur-Saône. Nous accueillons toujours des personnes désireuses de goûter à cette discipline.



**Le responsable
Jean JOLY**

Amicale des Sapeurs-Pompiers de LAVONCOURT

En 2024, le Centre de LAVONCOURT compte 22 Sapeurs-Pompiers dont 5 femmes et 17 hommes.

Pour l'année 2024 le Centre de LAVONCOURT est intervenu 198 fois

- 15 interventions pour incendie
- 166 interventions pour secours à victime
- 17 interventions diverses

Si vous avez de 16 à 65 ans alors osez franchir le pas ... les Sapeurs-Pompiers de LAVONCOURT recrutent.

N'hésitez à venir nous rencontrer le mardi et le vendredi de 17H30 à 20H au Centre de LAVONCOURT.

Pour tout renseignement, contactez le Lieutenant Sébastien DUMONT au 06.61.42.23.85

Concernant les activités 2025 de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de LAVONCOURT :

- Brulage des sapins samedi 25 janvier
- Loto date à convenir
- Bal et feux d'artifice samedi 5 juillet

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers de LAVONCOURT vous souhaite une belle et heureuse année 2025 !!

**Adjudant-chef
Sébastien DUMONT**

ACADEUCHE ET COMPAGNIE

2024 sera pour nous une année mémorable avec notre participation et contribution à l'organisation annuelle de notre réseau de Dedeusch, cette année en Côte d'Or, à Brazay du 8 au 12 mai.

Cette concentration internationale « Deusch en Brazay » a connu un franc succès avec la présence de 2 800 véhicules « Dedeusch » venues de la France entière mais aussi de l'étranger : d'Italie, d'Allemagne, de Hollande, de Belgique, de Tchéquie, d'Espagne....

La manifestation elle-même a attiré de nombreux spectateurs venus du monde entier, une affluence record avec des dizaines de milliers de personnes !

Notre association Lavoncourtoise Acadeuche et Compagnie, forte de 14 adhérents, renforcée par plus de 300 bénévoles avait en charge la sécurité aux abords et sur le site de la manifestation durant les 5 jours. Tout s'est très bien passé ! Merci aux bénévoles !

2025 sera plus « cool » quant aux responsabilités extra association ! Nous participerons au rassemblement national au Cap d'Agde en mai et à l'International en Slovénie au mois de juillet.

Bonne année à vous tous.



**Le Président
Alain Lugant**



LE BEL AGE

Club Intercommunal des Aînés Ruraux

Fleurey Les Lavoncourt, Lavoncourt, Recologne Les Ray, Renaucourt, Theuley,
Tincey et pontrebeau, Villers Vaudey, Volon

70120 LAVONCOURT

N° Siren 808 869 853 – N° Siret 808 869 853 000 13

L'année 2024 s'est déroulée normalement avec des repas et des sorties qui diminuent en nombre suite au vieillissement des adhérents qui ne peuvent plus se déplacer facilement. Par contre nous avons inscrit trois nouveaux adhérents.

Nos manifestations et sorties cette année ont été :

- 10/01/2024 – Galette des rois à Ô Complexe à Francourt
- 09/02/2024 – Assemblée Générale et repas à Seveux
- 24/04/2024 – Repas Grenouilles chez Berthe à Seveux
- 19/06/2024 – Pro-Confort à Ô Complexe à Francourt
- 18/07/2024 – Programme T.H.M. à Vauconcourt
- 20/09/2024 – Repas d'automne chez Berthe à Seveux
- 14/11/2024 – Voyage et spectacle à la Gabiotte à Fougerolles
- 19/12/2024 – Repas de Noël chez Berthe à Seveux

Et comme de coutume : tous les mercredis après-midi à la salle de Lavoncourt : jeux de carte et de société de 14 h à 18 h. Et à 16 h goûter offert à tous par le club ou par un joueur à l'occasion de sa fête ou de son anniversaire.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et Bonne Année pour 2025.



Le Président
Pierre FOISSOTTE

Association des parents d'élèves du pôle éducatif de Lavoncourt

« appel de la découverte »



L'APPEL de la découverte est l'association des parents du Pôle Educatif de Lavoncourt, créée en 2010 et qui a pour but de récolter des fonds afin de participer au financement des activités scolaires des enfants de l'école de Lavoncourt.

Pour l'année scolaire 2024-2025, il est prévu :

- Une vente de fromage en décembre.
- Une vente de Gaufres et de vin chaud lors du marché de Noël de Lavoncourt.
- Une fête de Pâques à Renaucourt avec structure gonflable, barbe à papa, gaufres, boissons, ... le 12 avril.

Le traditionnel loto se fera en 2026.

Les nouvelles personnes souhaitant s'investir dans l'association sont les bienvenus.

La Présidente de l'association
Elysia POISSENOT

Echos du Conseil Municipal

Séance du lundi 22 janvier

Le clocher dévasté par la prolifération de pigeons : Une colonie grandissante de pigeons s'est installée depuis quelques temps dans le clocher du village générant hélas des dégâts importants. L'amas de fientes est impressionnant ! Le Conseil Municipal sollicite un devis pour le nettoyage par l'intervention de l'Association Intercommunale d'Insertion de la Région de Saulx.

Logement communal : Le Conseil Municipal sollicite l'aide de l'Etat (DSIL + Fonds vert) pour la rénovation du logement au premier étage au-dessus du secrétariat de mairie. Déjà chauffé par géothermie, le logement sera mieux isolé, ce qui n'a pas été fait au moment de la rénovation de la mairie en 2013.

En même temps les boiseries de l'ensemble du bâtiment (fenêtres et volets) seront repeints et entretenus.

Urbanisme : le Conseil Municipal n'exerce pas son droit de préemption sur la vente du bien, ex maison Jachez, rue du Meix Robin.

Fête patronale : Elle aura lieu cette année samedi 31 août dans la même configuration qu'en 2023.

Fête Nationale : L'apéritif concert du 13 juillet sera animé cette année par Sylvain Jobert.



Séance du lundi 4 mars

Les comptes de l'année 2023 sont validés : Expliquées et commentées par le 1^{er} adjoint, Marc Rollet, dépenses et recettes du budget 2023 ont été validées à l'unanimité.

Pour les comptes assainissement : Fonctionnement dépenses 26 878 €, Recettes 150 089 € / Investissement dépenses 3 587 €, recette 12 764 €.

S'agissant du compte administratif communal : Fonctionnement dépenses 166 997 €, recettes 227 754 € / Investissement dépenses 608 735 €, recettes 674 926 €.

Après l'adoption du compte de gestion, les résultats ont été affectés sur le budget 2024. Sur le budget assainissement 123 210 € en fonctionnement et 9177 € en investissement. Sur le budget communal 60 757 € en fonctionnement et 66 190 € en investissement.

Transition écologique : La sensibilisation relative à l'évolution climatique se poursuit auprès des habitants. Un technicien de la Générale du Solaire, partenaire des Maires Ruraux de France est intervenu pour présenter une solution photovoltaïque.

Logements communaux : Dans l'attente des accords de subventions sollicitées, les appels d'offres sont différés d'autant pour la rénovation du logement.

Droit de préemption : La Commune n'exerce pas son DPU sur la vente de terrains appartenant à Marie-Pierre Damideaux.

Chasse aux œufs : Elle aura lieu cette année samedi 6 avril après-midi.

Aire de jeux : Le respect du site et du parc des roses, espace de convivialité s'impose à tous. Des réparations partielles pour le sol sont confiées à Samuel Altmeyer.

Forêt communale : Henri Ceyzeriat, conseiller municipal « aux petits soins » de la forêt a présenté le programme de houppiers à exploiter ainsi que des affouages qui seront prochainement vendus par lots dans les parcelles 1 – 33 – 34.

Nettoyage du clocher : Suite aux dégâts importants laissés par de nombreux pigeons, le conseil municipal confie le nettoyage à l'association Intercommunale d'Insertion AIIS – Interm'Aide dont le siège social est à Mailleroncourt-Charette, association à laquelle la commune adhère.

Séance du jeudi 4 avril

La réunion du Conseil Municipal a débuté par des échanges dans la perspective du budget 2024 : quel avenir pour le court de tennis détérioré ? Quelle suite donner au diagnostic pour les 4 maisons locatives construites en 1998 ?? La réflexion est en cours tout comme elle l'est pour le logement à l'étage du bâtiment communal en attente de notification des aides financières.

Assainissement : La redevance reste la même : 60 € pour le raccordement et 0,75 € par m³ d'eau usée. Le Budget est voté à l'unanimité 146 427 € en fonctionnement et 76 793 € en investissement. Le rapport annuel relatif à la qualité et au service est présenté, il est conforme.

Taxes locales et budget 2024 : Le montant des taxes locales est reconduit : Taxe d'habitation 4,85 ; Foncier bâti 35,02 ; Foncier non bâti 31,25. Le budget bénéficie du solde de subvention des travaux du bâtiment rue de la Motte et du retour TVA sur le même chantier en 2022. Il est voté à l'unanimité également 281 767 € en fonctionnement et 280 110 en investissement.

Village Internet : Le label « Village Internet 4 @ » est de nouveau attribué à la commune pour l'année 2024.

Forêt communale : En charge de la forêt, Henri Ceyzeriat a présenté le programme « pour l'année » : poursuite du dossier « bien sans maître » parcelle ZH51, vente de houppiers d'arbres déracinés ou cassés (parcelle 7 et 10), affouage (parcelle 19), cloisonnement (parcelle 1, 33 et 34). Contact : Henri Ceyzeriat 06 99 64 18 32.

Aire de jeux : La maintenance annuelle est confiée à SOCOTEC. Henri Ceyzeriat et Christophe Goussard se chargeront de la maintenance mensuelle avec l'employé communal.

Cybersécurité : Une convention est signée avec Rex Rotary, partenaire des Maires Ruraux, pour la sécurité et la sauvegarde des documents et dossiers de la commune.

8 mai : La cérémonie commémorative aura lieu à 11 h 30

Séance du jeudi 2 mai



Quelle source d'énergie pour les quatre maisons locatives ?

Construites par la commune à la fin des années 90, les quatre maisons situées rue du Tire Sachot et du Meix Robin sont l'objet d'une étude demandée par le Conseil Municipal au Syndicat Départemental d'électricité (SIED70). Comment mieux les isoler ? Quel mode de chauffage pour remplacer les chaudières fuel ? A la suite des différentes pistes proposées, les maisons étant situées dans le périmètre protégé de la commune, l'avis de l'architecte des bâtiments de France sera sollicité dans un premier temps.

Logement communal : Le Conseil Municipal est toujours dans l'attente de notification des aides pour le logement situé à l'étage du bâtiment communal.

Vente de bois : Les trois lots de bois en forêt communale sont attribués. Parcelle 1 à Marc Deshayes / Parcelle 33 à Hassan Karatépe / Parcelle 34 à Mickaël Pascal.

Voyage scolaire : Suite à la demande des enseignantes pour le voyage de fin d'année (3 classes), le Conseil Municipal décide d'attribuer une aide de 40 € par enfant résidant sur la commune.

Fête patronale : Elle aura lieu cette année samedi 31 août avec la même organisation qu'en 2023 : Vide-grenier après-midi et semi-nocturne, concours de pétanque, repas dansant.

Séance du mardi 11 juin

Assainissement : L'article L2221.1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) stipule que « l'établissement d'un budget annexe, pour les services de distribution d'eau potable et d'assainissement gérés sous la forme d'une régie simple ou directe, est facultatif pour les communes de moins de 5000 habitants ». Dans ces conditions et compte tenu du transfert obligatoire de la compétence assainissement à la Communauté de Communes le 1^{er} janvier 2026, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de dissoudre le budget assainissement annexe à la date du 31 décembre 24 et d'intégrer les dépenses et recettes dans le budget principal à la même date. Le fonctionnement et la mutualisation pour le lagunage avec la commune de Mont-ST-Léger restent inchangés.

Compte Financier Unique (CFU) : A compter de la gestion 2024 (Compte produits en 2025), un compte financier unique se substituera au compte administratif de la commune et au compte de gestion assuré par la DGFIP.

Droit de Préemption : La commune n'exerce pas son DPU sur la vente de la maison appartenant à Sylvain Jobert rue du Tire Sachot.

Concerts : A ce jour, trois concerts sont programmés durant l'été à l'église St Valentin :

- Samedi 6 juillet à 20 h : Du vert à l'infini
- Mardi 9 juillet à 20 h 30 : « Trois jours de moisson » avec l'association des Rendez-vous
- Samedi 27 juillet : Concert de piano offert par la famille Schimetscheck.

Fête nationale : Samedi 13 juillet, apéritif-concert offert par la Municipalité au Parc des Roses à partir de 19 h. Concert donné par Chérif Ka et Sylvain Jobert, nouvel habitant de Lavoncourt. Suivi d'un pique-nique républicain, repas tiré du sac.

Bornage : Pour délimiter une parcelle en forêt communale, un bornage sera effectué par le Cabinet Jamey.

Libération du village : Une manifestation marquant le 80^{ème} anniversaire de la commune aura lieu le 14 septembre. Appel est lancé aux témoignages, récits, photos...

Séance du mercredi 3 juillet

Bornage : Identifiée comme ancienne décharge communale, une parcelle en limite de forêt communale a été l'objet de multiples dépôts sauvages. Au fil des années les dépôts étalés ont généré la disparition des bornes « limites de propriété ». Un nouveau bornage (2 bornes) est demandé au Cabinet Jamey à Gray.

Droit de préemption : La commune n'exerce pas son droit sur la vente de la maison appartenant à Danièle et Denis Nau, rue de l'Europe.

Mise à disposition de locaux : Pour les activités régulières de l'association Amicale, le Conseil Municipal confirme la mise à disposition de la salle polyvalente de la mairie (sections photo, qi gong, puzzle, théâtre...). Une convention sera établie dans ce sens.

S'agissant de la mise à disposition du local aménagé pour la musculation dans le bâtiment communal rue de la petite fontaine, la convention inclura aussi l'équipe de soins primaires pour un projet partagé d'activités physique adaptée.

Fête nationale : Les habitants du village et les responsables ou présidents d'associations sont conviés au traditionnel apéritif-concert prévu au parc des roses. Rendez-vous à 19 h.

Fête patronale : Elle aura lieu cette année samedi 31 août. Dès 13 h, concours de pétanque en doublettes puis à 14 h ouverture du vide-vide-grenier jusqu'au soir. Dans la soirée, repas dansant animé par Pascal Capiomont et Audrey Couette.

Séance du mardi 20 août

Maisons locatives : A l'issue du diagnostic réalisé par le SIED70 pour isoler les 4 maisons locatives construites par la commune en 1998 et changer le mode de chauffage actuellement au fuel, l'avis de l'architecte des bâtiments de France devait être recueilli. Suite à son avis favorable à l'isolation par l'extérieur, le Conseil Municipal sollicite un devis en conséquence auprès du SIED70.

Droit de préemption : La commune n'exerce pas son droit sur la vente de la maison appartenant à Denis et Julie Chauvin, rue de l'Europe.

Terrain multisports : Le terrain de tennis n'est quasiment plus utilisé voire plus du tout depuis la détérioration du sol. Proche de l'Ecole qui pourrait l'utiliser et avis favorable du Président du Syndicat scolaire, Dimitri Doussot, la commune pourrait projeter l'installation d'un terrain multisports. Après l'étude de plusieurs devis, le conseil municipal décide de solliciter les subventions qui pourraient aider à la réalisation de ce projet.

Bornage parcelle : Confirmé pour délimiter la parcelle de l'ancienne décharge communale route de Volon.

Commémoration libération du village : Une cérémonie aura lieu samedi 14 septembre pour fêter le 80^{ème} anniversaire de la libération du village. Un comité avec les participants sera réuni pour finaliser le déroulement.

Sécurité : Pour évaluer la vitesse et les risques inhérents à la circulation, des tests seront réalisés début septembre à différents endroits les plus roulants du village.

Fête patronale : Samedi 31 octobre cette année avec diverses animations en partenariat avec les associations à partir de 14 h : Randonnée, concours de pétanque, vide-grenier, repas dansant animé par Pascal Capiomont et Audrey Couette.

Séance du lundi 7 octobre

Les boiseries du bâtiment communal seront rénovées : Un dossier global de demande d'aides DSIL et Fonds vert a été déposé pour la rénovation d'un logement à l'étage au-dessus de la mairie. Ces aides ne sont plus cumulables comme elles l'étaient au moment d'établir le dossier, seule l'aide Fonds vert a été notifiée. Le Conseil Municipal décide de lancer les travaux d'entretien des volets et fenêtres dès à présent et d'attendre, vu le reste à charge, ce que sera le projet de loi de finances 2025 pour la rénovation du logement.

Panneau à Messages Variables : En dysfonctionnement souvent, le panneau au centre du village sera remplacé par un autre dans le cadre du partenariat avec Sigec Bureautique.

Système d'éclairage : Pour contribuer à une meilleure sécurité des services de secours hélicoptérés notamment la nuit, la commune de Lavoncourt versera un fonds de concours à la CC4R, 50% du coût pour l'équipement (3350 €) et versera 300 € par an pour la maintenance sur le site, le terrain de football où l'éclairage sera installé.

Frelon asiatique : La commune prendra en charge les frais de destruction déduction faite de l'aide régionale.

City stade : En fonction de l'aide obtenue, le court de tennis actuel devenu désuet pourrait être remplacé par des aires de jeux différentes.

Isolations des maisons locatives : L'Architecte des Bâtiments de France a émis un avis favorable à l'isolation des 4 maisons locatives situées rues du Tire Sachot et du Meix Robin. Il s'agit également de supprimer dans ces 4 maisons le chauffage fuel pour le remplacer par des pompes à chaleur suite au diagnostic établi par le SIED.

11 novembre : La cérémonie aura lieu à 11 h 30, place du souvenir.

Noël : Comme les années précédentes, un sapin sera offert aux particuliers qui le décoreront à l'entrée de leur propriété.

Samedi 7 décembre à 18 h 30 en l'église St Valentin, concert de Noël avec la participation de 3 chorales.

Sécurité : Suite aux tests vitesse réalisés sur la commune durant une semaine, priorité est donnée au hameau de la gare où certaines voitures roulent à plus de 150 km/h ! Des panneaux 70 km/h seront installés en même temps que sera identifiée la réserve incendie.

MNT : La convention est renouvelée pour 3 ans pour prévention et maintien de salaire de salariés de la commune.

Séance du lundi 9 décembre

Economie d'énergie : Démarché par les promoteurs CEE, le Conseil Municipal est favorable depuis quelques temps déjà à l'économie d'énergie. Les bâtiments publics sont chauffés depuis une dizaine d'années par géothermie ou pompe à chaleur. Le remplacement des ampoules sodium par des leds est cette fois programmé pour 2025 avec, en plus, un contrat de maintenance assuré par le Syndicat Départemental d'Electricité (SIED).

City stade : Détérioré par le temps, l'actuel court de tennis, proche de l'école, n'est plus praticable. L'idée d'un city stade est en projet. Les promoteurs ont fait leur propositions ! Le conseil municipal sollicite l'aide de l'Etat et de Jeunesse et Sports tandis que la réflexion se poursuit pour l'environnement.

Maisons locatives : Rues du Meix Robin et Tire-Sachot, à la suite des études menées et diagnostics relatifs aux économies d'énergie, il est décidé, dans un premier temps de remplacer les portes de garage par des portes isolantes et de poser de nouveaux vélux.

Bâtiment communal : Pour permettre la création d'une zone innovante d'accueil touristique, le Conseil Municipal accepte de céder le bâtiment de la gare. Un compromis de vente sera signé dans la perspective aussi de la valorisation du patrimoine communal.

Frelons asiatiques : Revenant sur ce dossier, le CM décide d'attribuer un forfait de 50 € équivalent à l'aide de Fredon Bourgogne Franche-Comté plutôt que le reste à charge.

Agence de l'eau : Le CM fixe à 0,01% cette nouvelle redevance obligatoire destinée à « améliorer les réseaux ».

Affouages : Les lots sont attribués au prix de 6 € le stère.

Jardin partagé : C'est le début d'une réflexion. Pourquoi pas ? A savoir qui serait intéressé...

Permis de construire (accords)

GLAUSER Catherine	Extension d'une habitation
-------------------	----------------------------

Permis de construire (en cours)

PAGNOT Antoine	Abri + dalle
SIVOM	Extension du cabinet médical
MAIRE Stéphanie	Installation de conteneurs

Autorisation de travaux (accords)

MERLAN Pierre	Installation de panneaux photovoltaïques
MONNET Corinne	Murette, portail, grillage
LEBAN David	Installation de panneaux photovoltaïques
CALAS Evelyne	Construction véranda
ROBIN Didier	Construction véranda
CC4R	Création d'une crèche familiale dans un bâtiment existant
DOIZELET Florence	Installation d'un abri de jardin
ZOZ Rémi	Installation d'une pergola

Autorisation de travaux (en cours)

ZOZ Rémi	Portail + clôture
ZOZ Rémi	Abris

Naissances :

STOLL CARTIAUX Kylian 10 février 2024

Mariage :

WADOUX Marie et CRAMPONNE Fabien 14 septembre 2024

Décès :

PETER Alain 30 avril 2024
BOIS Pascal 16 mai 2024
FERRAND Jacques.....28 septembre 2024
VAN STEVEN Eric 25 novembre 2024